

MAURICE BERGER

De l'incivilité au terrorisme

**Comprendre la violence
sans l'excuser**

DUNOD

| | | |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p>Le pictogramme qui figure ci-contre mérite une explication. Son objet est d'alerter le lecteur sur la menace que représente pour l'avenir de l'écrit, particulièrement dans le domaine de l'édition technique et universitaire, le développement massif du photocopillage.</p> <p>Le Code de la propriété intellectuelle du 1^{er} juillet 1992 interdit en effet expressément la photocopie à usage collectif sans autorisation des ayants droit. Or, cette pratique s'est généralisée dans les établissements</p> |  | <p>d'enseignement supérieur, provoquant une baisse brutale des achats de livres et de revues, au point que la possibilité même pour les auteurs de créer des œuvres nouvelles et de les faire éditer correctement est aujourd'hui menacée.</p> <p>Nous rappelons donc que toute reproduction, partielle ou totale, de la présente publication est interdite sans autorisation de l'auteur, de son éditeur ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC, 20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris).</p> |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

© Dunod, 2016

© Dunod 2018 pour cette nouvelle présentation

11 rue Paul Bert, 92240 Malakoff
www.dunod.com

ISBN 978-2-10-077889-8

Le Code de la propriété intellectuelle n'autorisant, aux termes de l'article L. 122-5, 2° et 3° a), d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite » (art. L. 122-4).

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

Ce livre est dédié aux victimes, souvent oubliées, des sujets violents.

*« Un homme, ça se retient. »
Albert Camus*

■ SOMMAIRE

| | |
|--------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| 1. Pourquoi ce livre ? | 1 |
| 2. Qu'est-ce que la violence ? | 5 |
| 3. Sommes-nous égaux devant notre propre violence ? | 11 |
| 4. De nombreuses formes de violence | 17 |
| 5. Un exemple de traumatisme à l'origine de la violence : les scènes de violence conjugale | 19 |
| 6. Joël, l'enfant qui étranglait comme son père : le flash violent | 27 |
| 7. Les traumatismes relationnels précoces | 35 |
| 8. « Quand je m'énerve, c'est trop tard » : l'impulsivité | 41 |
| 9. La négligence, une maltraitance sournoise | 47 |
| 10. L'enfant qui ne sentait pas son dos : le corps du sujet violent | 53 |
| 11. « Il m'a regardé de travers, donc je l'ai planté » : des émotions non identifiées | 65 |

| | |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| 12. Jouer à détruire : la pensée abîmée du sujet violent | 69 |
| 13. Donc l'échec scolaire | 77 |
| 14. Le jeu : plus compliqué qu'il n'y paraît | 83 |
| 15. Le cerveau du sujet violent : l'apport des neurosciences | 89 |
| 16. Des sujets qui s'attachent mal | 99 |
| 17. Le temps est compté | 109 |
| 18. Le plaisir de faire mal : violence et processus sadiques | 113 |
| 19. Le désespoir des magistrats : le trouble des conduites | 117 |
| 20. Parents coupables ou responsables ? | 121 |
| 21. Être bien élevé : les incivilités | 129 |
| 22. Le lâchage des interdits | 135 |
| 23. La fessée est-elle une maltraitance ? Et si on arrêta de dire des choses fausses ? | 143 |
| 24. Suis-je assez séduisant ? Violence et immigration | 147 |
| 25. « Mes frères vont venir te tuer » : immigration, groupe, et clan | 159 |
| 26. Le quartier « sensible » : un oripeau d'identité | 167 |
| 27. Remarques sur la violence de certains djihadistes | 175 |
| 28. Contenir et écouter : une butée à la violence | 179 |

Sommaire

| | |
|-----------------------|-----|
| Conclusion | 191 |
| Maurice Berger délire | 195 |
| Bibliographie | 205 |
| Table des matières | 209 |

■ CHAPITRE 1

Pourquoi ce livre ?

POURQUOI CE LIVRE MAINTENANT ?

Depuis 1979, je mène une recherche sur les causes des comportements violents, qui débutent le plus souvent dans l'enfance. En 1992, j'indiquais pourquoi nous allons fabriquer des milliers d'adultes qui se tourneraient vers diverses formes de violence. Mes conclusions restant peu audibles pour nombre de mes concitoyens, mes écrits antérieurs ont été principalement destinés à un public spécialisé. Pour diffuser plus largement ces connaissances, il a fallu attendre que la réalité soit devenue telle qu'on ne puisse plus minimiser l'ampleur du problème. Nous y sommes.

La violence en effet est de plus en plus présente dans notre société. Ceci n'est pas une invention : je soigne des sujets violents et constate qu'ils sont de plus en plus nombreux et qu'ils frappent de plus en plus jeunes. La langue de bois qui consiste à nier ce fait, l'édulcorer, inventer des prétextes, trouve maintenant ses limites.

Chacun constate l'augmentation des actes de vandalisme, des insultes, et des violences physiques dites « gratuites » car non crapuleuses. Les forces de l'ordre soulignent à quel point un différend passe maintenant rapidement des insultes aux coups. Tous les professionnels de l'enfance ayant une certaine ancienneté le disent aussi avec inquiétude : « Ce ne sont plus les mêmes enfants », « Ce ne sont plus les mêmes adolescents, autrefois on pouvait les calmer par le dialogue », « Les digues ont lâché ».

Disons les choses autrement. Certes, la violence peut être un comportement qui fait partie des remaniements transitoires de la personnalité à l'adolescence. Et même si malheureusement, elle peut parfois faire des dégâts irréversibles, elle s'estompe ensuite. Mais actuellement, nous avons de plus en plus affaire à une violence différente, qui s'est structurée dès l'enfance et qui n'est plus passagère.

Les enseignants sont les premiers concernés : certains expliquent passer plus de temps à empêcher leurs élèves de s'insulter ou de se battre qu'à transmettre des savoirs. Les établissements éducatifs spécialisés aussi indiquent à quel point ils sont en difficulté face aux mineurs violents qu'ils accueillent. Les internats qui dépendent de la justice sont confrontés à une dégradation majeure de l'état des adolescents qui leur sont adressés : ces sujets peuvent se déchaîner, frapper, casser sans retenue, fuguent fréquemment, et refusent de plus en plus de se soumettre à la contrainte pénale, c'est-à-dire à l'ordonnance du juge des enfants. Bien que ces établissements soient souvent suffisamment équipés en personnel, il arrive que leurs professionnels ne parviennent plus à faire face, se découragent ou s'épuisent. D'où un turn-over important, empêchant les équipes de se construire progressivement une expérience solide. Certaines de ces structures finissent même par fermer.

Au-delà des analyses trop rapides ou des polémiques des médias et des politiques, et en dehors de moments d'indignation ponctuels, quelle représentation peut-on avoir de ce qui se passe dans la réalité des familles où apparaissent de tels comportements ? Pourquoi un être humain peut-il frapper et quelle réponse donner à cet acte ? Dans les lieux professionnels qui me sollicitent existe un énorme besoin de comprendre et une attente importante de pouvoir s'appuyer sur une autorité cohérente, incarnée par une personne, juge, cadre, ou autre. Je perçois aussi un mouvement d'étonnement, presque de découragement, quand je décris la complexité des processus psychiques présents derrière le fait de donner un coup. Il est temps de faire évoluer nos concepts.

UN TRAVAIL D'ÉQUIPE

Cette recherche a été réalisée avec l'aide d'une équipe hospitalière de pédopsychiatrie qui n'avait pas d'appétence particulière pour s'occuper des sujets violents. Mais c'est au service public qu'ils étaient adressés, nous en étions des représentants, et nous nous considérions donc comme étant au service du public. Nous aurions pu nous contenter de traiter le moment de la crise violente, éventuellement par l'injection d'un médicament calmant, et faire ressortir ensuite le sujet assez rapidement de l'hôpital. Nous avons préféré tenter de traiter la structure psychique de ce même sujet, ce qui pouvait prendre des années, et nous amener à découvrir des fonctionnements psychiques inexplorés jusqu'alors.

Notre premier axe de réflexion était la psychanalyse, mais elle s'est avérée insuffisante pour expliquer certains comportements. Nous avons donc fait appel à d'autres champs, en particulier la théorie de l'attachement, les neurosciences, les données culturelles, et, un peu, la sociologie.

Le travail de cette équipe est reconnu internationalement. Il a fait l'objet d'invitations dans de nombreux pays. Et lors de la fermeture de ce service peu avant mon départ à la retraite du CHU de Saint-Étienne, plus de 80 témoignages sont parvenus, en vain, à la Direction de l'hôpital demandant le maintien des différentes unités concernées, considérées comme importantes pour la recherche et la formation. Ces demandes émanaient pour beaucoup de Professeurs français et étrangers de pédopsychiatrie et de psychologie.

QUI SUIS-JE ?

Certes un pédopsychiatre, mais je suis avant tout un médecin, c'est-à-dire une personne qui souhaite soigner, si possible avec efficacité. En l'occurrence, aider certains sujets à avoir moins de comportements violents, qui entravent leur relation aux autres et leur vie en société, et

sont le signe d'une souffrance psychique. Une autre de mes motivations, essentielle, est d'essayer d'éviter ainsi qu'il y ait de nouvelles victimes.

Suis-je de gauche ou de droite ? En France, c'est ainsi, on cherche d'abord à mettre dans une case, une catégorie, toute personne qui exprime des idées.

Je me considère comme inclassable. Entre 1971 et 1973, j'ai fait partie des médecins – ils n'étaient pas si nombreux – qui ont pratiqué des avortements bénévolement à « Choisir-Lyon » afin de créer un état de fait avant le débat parlementaire sur la légalisation de l'IVG. Mes motivations étaient, là encore, médicales, je trouvais inadmissible qu'une femme meure presque chaque jour d'une hémorragie ou de septicémie.

Par ailleurs, j'ai passé une grande partie de ma carrière à soigner des enfants et des adolescents issus de l'immigration maghrébine, et je continue à le faire, aussi va-t-il être compliqué de me traiter d'islamophobe.

Je poursuis actuellement ce travail avec des sujets violents dans le cadre d'un centre éducatif renforcé (CER), institution qui reçoit en internat des adolescents délinquants souvent auteurs d'agressions, et qui représente fréquemment pour eux une « dernière chance » avant la prison.

■ CHAPITRE 2

Qu'est-ce que la violence ?

UNE DÉFINITION SIMPLE

Il y a violence lorsque la parole est inefficace, ne fait plus tiers, et que l'autre a peur pour son intégrité (risque de blessure, meurtre, viol, emprise psychique).

Il faut d'emblée distinguer la violence de l'agressivité. L'agressivité est une émotion plus élaborée que la violence et elle se manifeste surtout de manière verbale. Le sujet a un reproche à adresser à la personne qu'il agresse, il a quelque chose à lui faire payer : le fait de ne pas avoir eu ce qu'il veut, la perte du statut d'enfant unique suite à la naissance d'un deuxième enfant, etc. Le sujet agressif attaque donc une personne particulière (mère, père, enfant puîné, ou autre), il est sensible à la sanction, à la parole de l'adulte, au risque de perdre l'amour d'autrui, et il peut éprouver de la culpabilité. Nous constaterons que c'est rarement le cas dans la violence.

DES EXPLICATIONS TROP RAPIDES

Il est tentant de donner une réponse simple à un problème complexe. Désolé, aucune théorie ne permet à elle seule de comprendre l'ensemble des conduites violentes, parce qu'il en existe de nombreuses formes et

causes, souvent intriquées. Parler de « violence des jeunes » par exemple, est une simplification journalistique, sociologique, ou politique.

Quelles sont les explications les plus fréquemment avancées, les plus immédiates, sortes de « prêt à penser » ? La précarité ; le traumatisme de l'immigration ; l'identification à l'agresseur.

Pas si simple. L'exemple de Yacine montre comment l'histoire individuelle de chaque sujet et de ses parents est le facteur le plus important.

Yacine

Yacine B, huit ans, présente une violence telle qu'il doit être hospitalisé à temps complet dans notre service. Ce comportement avait été remarqué dès son entrée en classe maternelle à l'âge de deux ans. Mme B, sa mère, travaille ; et son père, retraité, touche une pension correcte de la fonction publique. Quelques semaines après son admission, Yacine déclare aux infirmiers avoir une forte envie d'étrangler d'autres enfants hospitalisés. Lorsque nous essayons de comprendre pourquoi, il explique qu'un jour, sa mère l'a étranglé alors qu'il avait environ cinq ans parce qu'il avait fait pipi dans sa culotte. Elle lui disait « tu ne recommenceras plus », et elle serrait tellement fort qu'il arrivait à peine à répondre « oui ». Il a essayé d'en reparler une fois avec elle, mais elle lui a répondu que c'était du passé. Il ajoute avoir eu peur lors de cet épisode, et avoir été un peu en colère « car ce n'est pas normal qu'une mère agisse ainsi ». Il préfère que ce soit moi qui évoque ces souvenirs lors de la prochaine visite médiatisée¹ avec sa mère car il a peur qu'elle ne l'aime plus s'il en parle ou qu'elle ne l'étrangle pendant la rencontre. Il ajoute être content de voir sa mère mais n'être jamais complètement rassuré, ce qui sera dit à Mme B. Il pense qu'il se sentira plus fort d'avoir pu lui expliquer tout cela.

Lors de cette rencontre, Yacine, soutenu par notre présence, évoque la scène de l'étranglement. Mme B commence par la nier, puis la reconnaît mais en dénie la gravité en expliquant que ce sont des choses qui se

1. Visite médiatisée : rencontre entre un enfant et son ou ses parent(s) qui n'a lieu qu'en milieu institutionnel et en présence d'un professionnel, à un rythme indiqué par une ordonnance judiciaire. L'enfant n'a pas d'autre contact avec ce(s) ou se(s)parent(s).

produisent fréquemment, car « dans toutes les familles, on se fâche ». Je lui demande alors comment elle-même a été élevée. Elle explique que lors de son enfance en Algérie, elle prenait régulièrement des gifles, des coups de poing et de pied de la part de ses parents qui étaient très durs. Ceci survenait lorsqu'elle faisait des « bêtises », par exemple quand à l'âge de huit ans, elle n'avait pas pu empêcher sa petite sœur de tomber alors qu'elle en avait la garde. Sa mère la frappait, puis informait son mari lorsqu'il rentrait du travail, lequel lui donnait une deuxième correction. Elle trouve normal ce mode éducatif, et se tourne vers l'infirmière présente en lui disant qu'elle aussi a certainement été élevée de cette manière – cela lui semble évident. L'infirmière répond par la négative. Mme B est stupéfaite. Je lui demande alors si elle aurait préféré être élevée autrement. Elle ne peut que répéter que c'était normal d'être tapée et de taper, « c'est comme ça dans toutes les familles ». Je la questionne : comment se sentait-elle lorsqu'enfant, elle était frappée sans retenue ? N'était-elle pas triste, seule, ou en colère en trouvant la punition injuste ou disproportionnée ? Aurait-elle eu besoin d'être consolée ? Mme B répond par la négative, ce qui est essentiel. Par cette réponse, elle montre que pour le moment, elle ne peut pas évoquer l'enfant en elle qui était en détresse au moment des coups, ce qui l'empêche de percevoir les moments de détresse de Yacine, en particulier lorsqu'il a été étranglé.

Ensuite, Mme B développe son argument habituel. Effectivement, elle a serré le cou de son fils, mais s'il s'en souvient encore, c'est parce qu'il est placé, ce qui l'empêche de se construire maintenant de bons souvenirs qui pourraient recouvrir cet événement (ceci est inexact car à la période où nous avons cette discussion, la vie familiale est toujours aussi imprégnée de violence, un de ses membres vient d'en blesser grièvement un autre). Et puis « Yacine doit se dire que le passé, c'est du passé ».

Yacine maintient son point de vue, et avec son accord, je rapporte ses paroles, à savoir qu'il trouve que ce n'est pas normal d'élever un enfant comme ça, et qu'il a peur de Mme B tout en étant en colère contre elle, ce qu'il confirme. Mme B demeure sourde à tout ce que son enfant exprime. Tout de suite après la visite, je reçois Yacine, éprouvé, et lui dis que cela a

dû être difficile pour lui d'être confronté à sa mère qui niait tout ce qu'il pouvait ressentir.

Deux ans plus tard, Mme B, devenue plus capable de mettre calmement des limites éducatives à son fils, déclare que n'ayant connu que la violence dans sa famille, elle pensait que c'était un mode de relation normal, et ne pouvait pas imaginer que les choses puissent se passer autrement. Il faudra cinq ans de soins, accompagnés d'un placement de Yacine et de visites médiatisées, pour que mère et fils puissent modifier leurs comportements. Les actes violents de cet enfant sont aussi en lien avec l'attitude éducative tyrannique de M. B et avec les violences conjugales qu'il a exercées sur son épouse.

On constate donc que la violence entre les membres de la famille B date d'avant son arrivée en France et n'est pas due à une situation de précarité.

Reprenons les trois arguments habituellement avancés pour expliquer les conduites violentes, à la lumière de l'exemple de Yacine.

La précarité

Certes, la précarité aggrave les problèmes relationnels à l'intérieur d'une famille car elle constitue un facteur de stress important en soi. Il est plus énervant d'élever deux enfants dans douze mètres carrés en n'étant pas certain d'avoir suffisamment d'argent pour payer ses charges à la fin du mois que de disposer de revenus confortables, d'une vaste maison qui permet à chacun d'avoir plus d'espace, et d'un jardin où les enfants peuvent aller se « défouler » comme on dit. Mais la précarité ne suffit pas à expliquer les éventuelles difficultés éducatives des parents : tous les parents en situation de précarité n'ont pas un enfant violent. Et surtout, dans au moins 50 % des situations d'enfants ou d'adolescents violents, les parents travaillent et n'ont pas de problème financier.

Par ailleurs, il faut envisager pourquoi une famille donnée est confrontée à la précarité. Pour certains parents, des facteurs extérieurs comme le chômage constituent la cause prédominante. Pour d'autres, la situation

de précarité est liée à leur structure psychique. Ainsi certains parents sous tutelle dépensent dès le lundi dans des achats impulsifs non indispensables tout l'argent qui leur est donné pour leurs besoins en nourriture de la semaine. Un médecin de PMI m'explique que certains parents ne viennent pas faire le suivi sanitaire et vaccinal de leur enfant ni bénéficier de l'aide éducative souhaitable qui leur est proposée, alors même que sa consultation est gratuite et située à proximité de leur domicile. Plus que la précarité, le facteur déterminant de l'apparition de la violence chez un enfant est le fonctionnement affectif et éducatif de ses parents, qui dépend et de leur histoire personnelle, en particulier de leur enfance, et de leurs éventuels troubles psychiatriques souvent non identifiés comme tels par les professionnels.

Le traumatisme dû à l'immigration

Certes le traumatisme lié à l'exil et au déracinement peut déstabiliser affectivement certains parents, mais d'autres facteurs paraissent plus importants.

En effet, on constate l'existence de grandes différences dans la manière dont chaque culture aide un sujet à contenir sa violence dans sa famille et en dehors d'elle. C'est une banalité de rappeler que l'installation en France d'immigrés italiens dans les années 1930 fuyant la pauvreté de leur région ne s'est pas accompagnée de comportements violents dus au « traumatisme de l'immigration ». Par ailleurs, dans les familles immigrées issues de la même culture, pourquoi certaines ont-elles des modes éducatifs qui génèrent du bien-être chez leur enfant, et d'autres de la violence ? Seule l'histoire de chaque famille peut expliquer cet écart. Pour comprendre les modalités éducatives particulières à ces groupes, ma démarche a consisté à me faire aider par des psychologues originaires des cultures concernées. Je l'évoquerai aux chapitres 24 et 25.

La théorie de l'identification à l'agresseur

Selon cette théorie, un enfant battu ferait subir plus tard à autrui ce qu'il a subi lui-même dans son enfance, imitant le modèle parental, et aussi se « vengeant » sur un plus faible de ce qu'on lui a infligé. Cette formulation est beaucoup trop simple. Tout d'abord, beaucoup d'enfants frappés ne frappent pas. Quels points d'appui ont-ils trouvés pour échapper à la fatalité de la répétition ? De plus, nous avons effectué une constatation troublante dans notre service : les enfants les plus violents n'étaient pas ceux qui avaient été frappés directement, mais ceux qui avaient été témoins de scènes de violence conjugale sans qu'on ait touché à un cheveu de leur tête. Autre étonnement, ceux qui avaient assisté à ces scènes lorsqu'ils étaient âgés de moins de deux ans, et même âgés de six mois, en étaient plus imprégnés que les enfants qui y avaient été soumis plus âgés. Comment la violence s'est-elle transmise ? Réponse au chapitre 5 consacré à l'impact des scènes de violences conjugales chez les enfants petits.

■ CHAPITRE 3

Sommes-nous égaux devant notre propre violence ?

La plupart des enfants ont de la violence en eux. Un enfant n'est pas bon en soi, il a en lui la capacité d'aimer et de faire mal volontairement. Il suffit de regarder les échanges entre enfants dans un jardin public, le sable jeté dans les yeux, les morsures, de penser aux moqueries cruelles à l'école sur l'aspect physique d'un élève, etc. Dès cinq mois, beaucoup de nourrissons torturent la tétine de leur biberon avec un plaisir certain, tirent les cheveux, griffent volontairement. Et les travaux de Richard Tremblay montrent que les comportements de violence chez les enfants culminent entre dix-huit mois et deux ans puis suivent une courbe dégressive jusqu'à environ quatre ans (R. Tremblay, 2008). Et que dire de la rivalité des aînés par rapport aux puînés, qu'un psychanalyste nomme la « frérocity » ? On ne s'étonne pas assez du nombre d'enfants nés en deuxième position qui parviennent vivants à l'adolescence. Freud a écrit que l'enfer, ce serait le monde dirigé par des enfants de quatre ans – j'aurais tendance à situer l'enfer plus tôt – et que le rôle de l'éducation est d'aider l'enfant à dompter, domestiquer ses pulsions, de le civiliser.

RÔLES DU TEMPÉRAMENT ET DE L'ENVIRONNEMENT

Selon la définition internationale du développement, le développement affectif, intellectuel, social, d'un enfant est « la résultante de l'interaction complexe entre ses prédispositions génétiques et son environnement ».

En clair, nous naissons avec un certain tempérament, comme on peut naître blond ou brun. Il suffit d'avoir eu deux enfants pour constater quelques heures à peine après leur naissance qu'ils ont un tempérament différent, avant même que notre influence éducative ait pu s'exercer.

Et ce tempérament peut être modifié par la rencontre avec l'environnement. Pendant les deux premières années de sa vie, un enfant petit n'est pas capable de réguler seul ses émotions lorsqu'il crie, lorsqu'il a peur, ou faim, ou autre. Il doit recevoir l'aide de ses parents. C'est pour cela qu'on parle de « co-régulation », qui s'effectue au mieux au cours d'une période « sensible » qui s'étend de huit mois à vingt-quatre mois. Cette période, dite aussi « critique », est le temps pendant lequel le cerveau et le psychisme d'un enfant sont les plus réceptifs à l'environnement. Le temps de la co-régulation est donc court ; ensuite, elle est beaucoup plus difficile à effectuer (*cf.* chapitres 8 et 9).

Un enfant hypersensible, rapidement violent, peut voir son caractère « s'adoucir » grâce à des parents particulièrement apaisants, capables de mettre des mots sur ce qu'il ressent, de le contenir physiquement sans brusquerie, de transformer sa violence en jeu ; on peut cependant comprendre que certains parents puissent être épuisés et énervés par les colères et les attaques de leur enfant petit. D'autres parents répondront en criant de manière impulsive, ou en frappant, ce qui aggravera les traits de caractère violents de l'enfant.

Dans un registre inverse, un enfant de caractère calme peut devenir violent s'il est soumis répétitivement à ce que nous appelons des traumatismes relationnels précoces : imprévisibilité des réactions de son environnement, négligence, exposition aux violences conjugales, parents très impulsifs, délirants, etc.

TROIS BESOINS FONDAMENTAUX

La communauté scientifique considère, pour qu'un enfant se développe correctement au niveau affectif et intellectuel, que trois besoins fondamentaux au moins doivent être satisfaits (C. Lacharité, 2006).

Bien sûr, le premier besoin est d'ordre physiologique : ne pas avoir faim, soif, froid, mal.

Le deuxième est le besoin de sécurité affective, celui de disposer d'un adulte rassurant, stable physiquement – c'est le plus souvent la même personne bien connue de l'enfant qui est attentive à son bien-être – et stable émotionnellement, sans trop de variations d'humeur. Le rôle essentiel de cet adulte qu'on nomme « figure d'attachement sécurisante » sera développé au chapitre 16. Les enfants qui ne disposent pas d'une telle figure d'attachement peuvent présenter des mouvements de rage particulièrement destructeurs.

Le troisième besoin d'un enfant est de rencontrer de la part des adultes des limites éducatives cohérentes qui contiennent ses mouvements de violence. Cette autorité sans excès a une fonction de butée.

Ces trois besoins fondamentaux sont plus ou moins bien pris en compte par l'entourage de chaque enfant.

Conclusion : nous ne naissons pas égaux face à notre violence interne car nous avons tous des tempéraments et des environnements différents.

LA VIOLENCE SE CONSTRUIT PRESQUE TOUJOURS DANS L'ENFANCE

Pourquoi parler autant de l'enfance ? Parce que dans la majorité des situations, on constate que la violence s'est installée dans la petite enfance. Lors d'une recherche demandée par la Haute Autorité de Santé en 2005, j'ai montré que dans les situations concernant des enfants et adolescents extrêmement violents, on trouvait des signes précurseurs précoces dans 90 % des cas. En particulier, ces enfants se mettaient à frapper d'une

manière spécifique dès l'âge de 16-17 mois, dès que l'acquisition de la marche libérait leurs mains. Ces signes n'ont pas valeur de prédiction absolue mais indiquent qu'une attention particulière doit être portée à la manière dont de tels enfants évoluent, et si nécessaire, une prise en charge adaptée doit leur être proposée rapidement. Hélas, on ne se préoccupe pas réellement de ces sujets tant qu'ils n'ont pas une force suffisante pour causer des dégâts important aux personnes et aux objets.

Mais attention, les propositions d'explication qui vont suivre ne se situent jamais dans un registre « compassionnel » du genre : « avec ce qu'il a vécu, il faut l'excuser quand il frappe ». Comprendre les difficultés affectives d'un sujet permet de mettre en place une prise en charge cohérente, de lui parler d'une manière adaptée, de penser aux limites qui lui sont nécessaires. Mais en tant que professionnel, on n'excuse jamais un acte violent, on ne le pardonne pas, car l'expérience montre que ce n'est pas rendre service à son auteur. Beaucoup d'enfants et d'adolescents utilisent le fait qu'on accepte leurs excuses pour effacer la gravité d'une agression. « Je me suis excusé donc c'est suffisant, maintenant c'est du passé. » Pour eux, s'excuser c'est effacer, remettre les compteurs à zéro. Qu'un sujet violent présente des excuses à sa victime est une exigence minimum, mais cela ne l'excuse en rien. De plus, si on l'excusait, on le priverait de notre fonction « miroir » qui consiste à l'aider à penser sur ce qui a surgi dans son esprit avant l'acte violent. Et on le priverait aussi de la mise en place d'une butée cohérente qui peut l'aider à se contenir et à anticiper les conséquences de ses actes (chapitre 28).

Autre problème, lorsqu'on explore l'enfance le plus souvent désastreuse de ces sujets, certains se construisent rapidement une carte d'identité de « surface » : « j'ai été battu par mon beau-père donc je suis violent », ce qui là aussi entrave toute tentative de les faire penser à leurs actes.

Si on ne parvient pas à faire penser de tels sujets, le risque est qu'ils récidivent, et donc que de nouvelles victimes soient traumatisées, peut-être à vie. Mais il est impressionnant de constater à quel point

Sommes-nous égaux devant notre propre violence ?

il est difficile en France de s'identifier à la victime. Ce qu'a vécu un sujet violent dans son enfance efface le plus souvent les conséquences catastrophiques de son agression sur sa victime. Une autre question est de savoir jusqu'où ces sujets ont la liberté interne de ne pas frapper.

